" En mars 1899, une commission composée du Surintendant de l'Instruction publique, qui en fut le président, du principal de l'Ecole normale Laval, M. l'abbé Rouleau, et de MM. Paul de Cazes et G. W. Parmelee, secrétaires du département, fut nommée par le gouvernement pour préparer l'exposition scolaire et faire le triage des travaux à être envoyés à Paris. Malheureusement, l'espace réservé à la province pour son exposition étant très limité, 300 pieds en superficie, il a fallu restreindre les envois en France. Cependant il y a lieu d'espérer que notre exposition ne sera pas inférieure à celle des autres provinces du Dominion, car nos communautés enseignantes d'hommes et de femmes, les commissions scolaires catholiques romaines et protestantes de la cité de Montréal et autres ont fait preuve d'un grand zèle et se sont imposés, pour la grande renommée de la province, des dépenses qui pour elles doivent être onéreuses. "

Nous recommandons très spécialement à nos lecteurs, et nous nous proposons nous-mêmes très résolument de faire un examen attentif de cette exposition scolaire. Persuadé que nous sommes qu'au lieu d'étudier comme on le fait beaucoup trop les systèmes d'éducation et d'enseignement anglo-saxons, c'est sur le Canada catholique et français qu'il faudrait surtout diriger nos regards pour chercher l'orientation de notre éducation nationale dans l'évolution nécessaire qu'elle doit accomplir pour s'accommoder aux besoins actuels, tout en demeurant fidèles à nos traditions, fermement attachés à nos principes. Remarquez qu'à Québec et à Montréal, villes essentiellement catholiques et françaises, où sont conservées mieux que sur le sol même de notre chère patrie, si troublée, si révolutionnaire, si divisée hélas ! les plus pures traditions de la France catholique, on est très progressiste, très détaché des préjugés, très enclin à examiner les méthodes nouvelles pour les éprouver et retenir ce qui est bon. C'est certainement à la force de leur conviction et de leurs habitudes foncièrement catholiques que nos frères du Canada doivent cette liberté d'esprit que je leur envie. "

Nos écoles normales catholiques

RAPPORTS DE MM. LES ABBÉS VERREAU ET ROULEAU

ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER

Montréal, 27 octobre 1899.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur l'état et les progrès de l'Ecole normale Jacques-Cartier, pendant l'année scolaire 1898-99.

***

Soixante et dix-neuf élèves ont été admis à suivre les cours, quarante-quatre anciens et trente-cinq nouveaux.

Les tableaux suivants indiquent leurs différentes classifications :

Elèves pensionnaires	54
Elèves externes	25
	79